

Durée : 3h30

Dates :

Nous contacter ou consulter le catalogue de nos formations dans la rubrique actualités de notre site Internet

Coût :

● Visio & présentiel 450 € HT / stagiaire

● Intra : 650 € HT / stagiaire*

* hors frais de déplacement

Lieux ;

Nous contacter ou consulter le catalogue de nos formations dans la rubrique actualités de notre site Internet

Pré-requis : Disposer de notions en droit de la commande publique, savoir candidater à un appel d'offre

Intervenant pédagogique :

Martial GROSLAMBERT, avocat

Public concerné

Dirigeant & Manager, chargé d'affaires, juriste

Méthodes mobilisées & pédagogiques

Support de présentation

Partage d'expériences

Cas pratiques

Délais d'accès

Réponse en moins de 48 heures à toute demande concernant cette formation par mail ou téléphone

Modalités d'évaluation des acquis

● Quiz en cours de formation

● Quiz en fin de formation pour

s'assurer de la bonne acquisition des compétences

Les + de notre offre

● 10 ans d'expérience du formateur

● Une analyse de vos pratiques

● De nombreux documents pratiques et / ou fiches d'autocontrôles

● Attestation de présence

ENJEUX

- ✓ Éviter les pièges procéduraux en matière de paiement des travaux
- ✓ Demander le paiement de l'intégralité des postes de rémunération et/ou d'indemnisation

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Comprendre le contexte réglementaire et jurisprudentiel encadrant l'exécution financière d'un marché public de travaux
- ✓ Savoir élaborer une demande de paiement des prestations effectuées
- ✓ Savoir comment réagir en fonction des décisions du maître d'ouvrage et/ou du maître d'œuvre
- ✓ Savoir contester les décisions du maître d'ouvrage

RESULTATS CONCRETS

- ✓ Maîtriser les procédures permettant d'obtenir l'exécution financière d'un marché de travaux en cours de marché
- ✓ Maîtriser les procédures permettant d'obtenir l'exécution financière d'un marché de travaux en fin de marché
- ✓ Disposer des réflexes permettant de contester au mieux les refus de paiement opposés par le maître d'ouvrage

VOIR PROGRAMME DETAILLE CI-APRES

Pour tout renseignement : Xavier Monginoux 05.35.37.44.00

x.monginoux@juricial.com

Quelques notions et points clefs

- ✓ Le CCAG Travaux et la norme NF P 03-001
- ✓ Le CCAP
- ✓ Les règles applicables en cas d'absence de stipulations contractuelles

Le paiement partiel du marché : les acomptes mensuels

- ✓ L'établissement des acomptes mensuels
- ✓ L'établissement du décompte mensuel
- ✓ La procédure de vérification du décompte mensuel

L'achèvement du marché et le paiement total du marché : le décompte général

- ✓ L'établissement du projet de décompte final
- ✓ La procédure de vérification du projet de décompte final
- ✓ L'établissement du projet de décompte général
- ✓ L'établissement du décompte général
- ✓ Le caractère définitif du décompte général
- ✓ La carence du maître d'ouvrage dans l'élaboration du décompte
- ✓ La prise en compte des travaux supplémentaires

La résiliation du marché et le paiement partiel du marché : le décompte de résiliation

- ✓ L'établissement du décompte de résiliation
- ✓ La rémunération du travail accompli
- ✓ L'indemnisation du préjudice résultant de l'arrêt du chantier
- ✓ L'incidence du marché de substitution

Le contentieux du décompte

- ✓ Le respect des délais impartis pour contester les décomptes
- ✓ Le respect des formes requises pour contester les décomptes
- ✓ Les procédures juridictionnelles pour contester les décomptes
- ✓ Les procédures non-juridictionnelles pour contester les décomptes

Les intérêts moratoires

- ✓ Les délais de paiement
- ✓ La sanction du non-respect des délais de paiement
- ✓ Le calcul des intérêts moratoires
- ✓ Les procédures juridictionnelles permettant d'obtenir le paiement des intérêts moratoires